MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRÊTÉ

portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions techniques ou administratives

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie A ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022 concernant la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégories B et C ;

Vu les désignations des organisations syndicales habilitées à le faire ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Madame Flora CLAQUIN, cheffe du service des ressources humaines ;
- Monsieur Marc CASTAINGS, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Christine GUERIN, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Anne-Sigrid FUMEY, cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Lorraine SAYÉ, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Monsieur Amaury TIBERGHIEN, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Estésia CUER, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels contractuels ;

- Monsieur Thomas BOILLEY, chargé de mission au sein du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation – recherche ;

Membres suppléants

- Madame Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe à la cheffe du service des ressources humaines ;
- Monsieur Laurent DEVILLIERS, assesseur du doyen de l'inspection de l'enseignement agricole ;
- Monsieur Jean-Luc LINARD, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Stéphanie LOUCHEZ, cheffe du bureau du pilotage des emplois ;
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau du pilotage des compétences et de la gestion des emplois de l'enseignement technique agricole ;
- Madame Gaëlle PIEGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche ;
- Madame Azucena LOZANO DENIS, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Sarah CHELH, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statut d'emploi ;
- Madame Emma PIGNOL, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur Paul FRAIKIN, chargé de mission au sein du bureau de gestion des personnels contractuels.

B - Représentants des organisations syndicales

1) Collège de la catégorie A

Membres titulaires

- Madame Pascale HOMOLLE-LOTTEAU (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Muriel MAHE (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Agnès GIRAUD (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Muriel VAUTIER (L'Elan commun) ;
- Monsieur Valentin MERONVILLE (FO Agriculture).

Membres suppléants

- *En attente* (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Jonathan PIERRE (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Frédéric REYMONDON (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Mattéo ROUMEAU (L'Elan commun) ;
- *En attente* (FO Agriculture).

2) Collège des catégories B et C

Membres titulaires

- Monsieur Baptiste CHAUVIN (L'Elan commun) ;
- Madame Mélanie FROUIN (L'Elan commun) ;
- Madame Anne-Sophie KURZYDLO (FO Agriculture) ;
- Madame Marine GOMES (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Henriette RUGGERI (UNSA Fonction Publique).

Membres suppléants

- Monsieur Quentin LOTTON (L'Elan commun) ;
- Madame Céline LEHUEDE (L'Elan commun) ;
- *En attente* (FO Agriculture) ;
- *En attente* (CAP CCP Unis pour tous);
- Monsieur Guillaume CHEVREAU (UNSA Fonction Publique).

Article 2

L'arrêté du 11 mars 2025 désignant les représentants de l'administration et les représentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est abrogé.

Article 3

La secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture.

Fait, le 08 SEP. 2025

Pour la ministre et par délégation,

L'Adjointe au Sous-Directeur
de la gestion des carrières et de la rémunération

Virginie CHENAL